

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE PECHE-OCCASION

ARTICLE I - DEFINITION ET CHAMP D'APPLICATION

I – 1 : DEFINITION

Chacun des termes mentionnés tout au long des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après CGV) du Service PECHE-OCCASION a la signification suivante :

« **Annonce** » : désigne l'ensemble des éléments et données diffusés sur le Site Internet, déposés par un annonceur, qui engage sa responsabilité, afin de vendre, de louer ou d'acheter un bien ou un service.

« **Annonceur** » : désigne toute personne physique majeure ou personne morale établie en France ayant déposé une Annonce ou loué un espace publicitaire sur le Site Internet, qu'il relève de l'une ou l'autre des catégories d'Annonceurs suivantes :

- « L'Annonceur Particulier » : s'entend de toute personne physique majeure, agissant exclusivement à des fins privées et non professionnelles ayant déposé et mis en ligne une Annonce à partir du Site Internet.

- « L'Annonceur Professionnel » : s'entend de toute personne physique majeure ou toute personne morale établie en France, agissant exclusivement à des fins professionnelles, ayant déposé et mis en ligne une Annonce à partir du Site Internet.

« **Compte personnel** » : désigne l'espace accessible depuis le Site Internet que tout Annonceur peut se créer afin de diffuser, visualiser et gérer ses annonces.

« **Crédits** » : désigne la capacité quantifiée d'utilisation des services PECHE-OCCASION. Les Annonceurs achètent les Crédits sur le Site Internet.

« **Demande** » : désigne l'Annonce d'un particulier qui désire acheter ou louer un produit ou un service aux Utilisateurs ou aux autres Annonceurs.

« **Dépôt** » : désigne la fin du processus par lequel l'Annonceur adresse son Annonce à l'Editeur afin qu'il la diffuse.

« **Diffusion** » : désigne le moment où l'Annonce est publiée sur le Site Internet.

« **PECHE-OCCASION** » : désigne la société EURL PÊCHE-OCCASION, sise Lalande Bas à CASTELMORON sur LOT (47260) et immatriculée sous le numéro 795 342 443 au RCS d'AGEN, qui édite et exploite le Site Internet.

« **Offre** » : désigne l'Annonce d'un particulier qui propose de vendre ou louer un produit ou un service aux Utilisateurs ou aux autres Annonceurs.

« **PACK** » : désigne les offres accessibles à l'Annonceur pour qu'il achète des Crédits.

« **Service client** » : désigne le service permettant à l'Annonceur d'obtenir toute information complémentaire par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante peche-occasion@orange.fr.

« **Service PECHE-OCCASION** » : désigne les services PECHE-OCCASION mis à la disposition des Utilisateurs et des Annonceurs sur le Site Internet et décrits à l'article 2 des Conditions Générales d'Utilisation.

« **Site** » ou « **Site Internet** » : désigne le site internet dont l'adresse URL est : www.pêche-occasion.com édité par l'EURL PECHE OCCASION.

« **Utilisateur** » : désigne tout internaute visiteur du Site Internet, ayant accès au Site et procédant à sa consultation depuis tout type de support informatique générant un tel succès.

I – 2 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des services proposés par PECHE-OCCASION sur son site Internet www.pêche-occasion.com, à savoir :

Mise à la disposition d'un service de dépose d'Annonces de ventes et prestations de services relatives à la pêche.

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les coordonnées de l'Editeur sont les suivantes : EURL PÊCHE-OCCASION, Lalande Bas à CASTELMORON sur LOT (47260) et immatriculée sous le numéro 795 342 443 au RCS d'AGEN.

L'Editeur peut être contacté par courrier électronique à l'adresse peche-occasion@orange.fr.

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment, en tout ou partie, par PECHE-OCCASION.

Il est conseillé aux Annonceurs de consulter régulièrement les CGV afin de prendre connaissance des modifications apportées.

L'Annonceur est réputé accepter la dernière version à chaque nouvelle connexion au Service.

ARTICLE II - OBJET

Les CGV déterminent les conditions contractuelles applicables à tout dépôt d'une Annonce par un Annonceur ainsi qu'à la souscription d'un emplacement publicitaire depuis le Site Internet.

ARTICLE III – LES SERVICES PAYANTS

III – 1 : REGLES GENERALES

L'Annonceur peut déposer une ou plusieurs Annonces portant sur des produits ou services différents.

Les Annonces sont classées sur le Site Internet par thématique, puis par ordre chronologique, en fonction de la date et de l'heure de leur mise en ligne.

Tout Annonceur reconnaît et accepte que la position de l'Annonce en tête de liste ne soit que provisoire.

Tous les Annonceurs peuvent déposer une Annonce. Seuls les Annonceurs Professionnels peuvent louer de l'espace publicitaire.

Les Annonceurs achètent des crédits afin de souscrire aux services proposés par PECHE-OCCASION. La grille tarifaire est présente à l'article **IV** des présentes CGV.

III – 2 : LES CREDITS

Les Crédits permettent à l'Annonceur de déposer une ou des Annonces. Ces crédits ne permettent pas de procéder à la location d'emplacements publicitaires.

Les Crédits ne sont pas repris. Pour le remboursement il faut se référer à l'article **VI – 1** des présentes CGV.

Les Crédits ne peuvent pas être donnés, vendus, échangés ou légués.

Les Crédits ne sont utilisables que sur le Site Internet.

III – 2 – a : L'achat des Crédits

L'achat de Crédits est accessible par la souscription de PACK.

Trois PACKS sont proposés à l'Annonceur Particulier :

- « Standard » ;
- « Premium » ;
- « Expert ».

Trois PACKS sont proposés à l'Annonceur Professionnel :

- « Standard PRO » ;
- « Premium PRO » ;
- « Expert PRO ».

Le contenu et le tarif de chaque PACK sont disponibles à l'article **IV** des présentes CGV.

III – 2 – b : L'utilisation des Crédits

Les Crédits permettent de déposer une Annonce ou de la renouveler.

Les Crédits disponibles sur le compte personnel de l'Annonceur sont valables durant 3 ans à compter du moment où le compte personnel est crédité.

La désinscription du Site Internet par l'Annonceur emporte automatiquement perte des Crédits.

III – 3 : LE DEPOT D'UNE ANNONCE

Le dépôt d'une Annonce est régi par l'article 3 des Conditions Générales d'Utilisation et notamment par le point « MODALITES D'INSCRIPTION ET DÉSINSCRIPTION ».

Le dépôt d'une Annonce est conditionné par une inscription préalable sur le Site Internet à la rubrique « Particulier ».

Le contenu de l'Annonce est prévu par l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation.

L'Annonce paraîtra dans la rubrique choisie par PECHE-OCCASION.

L'Editeur se réserve le droit de ne pas publier une Annonce si elle n'est pas conforme aux règles de diffusion.

Tout refus de publication sera notifié par courrier électronique à l'Annonceur.

III – 3 – a : Le Dépôt par L'Annonceur Particulier

- **Les deux catégories d'Annonces ouvertes à l'Annonceur Particulier**

L'Annonce est soit une « Offre », soit une « Demande ».

- L'offre permet à l'Annonceur Particulier de proposer à la vente ou à la location du matériel qu'il a en sa possession.

-La Demande permet à l'Annonceur Particulier de signifier qu'il désire acheter ou louer du matériel neuf ou d'occasion. Elle ne peut être visible que par les Annonceurs Professionnels qui ont souscrit à cette option.

- **Les modalités de dépôt de l'Annonce**

L'Annonceur doit être inscrit sur le Site Internet pour déposer une Annonce.

L'Annonceur Particulier doit disposer de Crédits qu'il achète sur le Site Internet, via les PACKS qui lui sont proposés.

L'Annonceur accède ensuite à l'espace « publier une annonce ». Il choisit s'il s'agit d'une Offre ou d'une Demande.

L'Annonce ne peut plus être modifiée à compter de sa publication.

- **Tarifs et Temps de diffusion de l'Annonce**

Passé le temps de diffusion, si l'Annonce n'est pas renouvelée, elle est supprimée par l'Editeur.

A la suite de toute désinscription du Site Internet par l'Annonceur, l'Annonce est supprimée par l'Editeur.

Lorsque la transaction est intervenue, l'Annonceur le signale dans son espace personnel. L'Annonce est alors marquée comme « VENDUE », elle reste en ligne, mais les coordonnées de l'Annonceur ne sont plus accessibles.

L'Editeur à la charge de procéder à la suppression de l'Annonce. Il n'a pas de délai pour la supprimer.

- L'Offre :

L'Offre coûte deux (2) Crédits. Elle est diffusée sur le Site Internet durant six (6) mois à compter de sa publication.

Il est possible de la renouveler pour trois (3) mois à compter de la nouvelle publication. Ce renouvellement coûte un (1) Crédit. Le renouvellement doit être commandé avant la fin du délai de diffusion de l'Annonce

- La Demande :

La Demande coûte deux (2) Crédits. Elle est diffusée sur le Site Internet durant six (6) mois à compter de sa publication.

III – 3 – b : Le Dépôt par L'Annonceur Professionnel

- **Les modalités de dépôt de l'Annonce**

Afin de déposer une Annonce, l'Annonceur Professionnel doit disposer de Crédits qu'il achète sur le Site Internet, via les PACKS qui lui sont proposés.

L'Annonceur accède ensuite à l'espace « publier une annonce ».

L'Annonce ne peut plus être modifiée à compter de sa publication.

- **Tarifs et Temps de diffusion de l'Annonce**

Une Annonce coûte deux (2) Crédits. Elle est diffusée durant six (6) mois à compter de sa publication.

Il est possible de la renouveler pour trois (3) mois à compter de la nouvelle publication. Ce renouvellement coûte un (1) Crédit.

Il est conseillé aux Annonceurs de renouveler l'Annonce avant l'expiration du délai de Diffusion.

Passé le temps de diffusion, si l'Annonce n'est pas renouvelée, Elle est supprimée par l'Editeur.

Lorsque la transaction est intervenue, l'Annonceur le signale dans son espace personnel. L'Annonce est alors marquée comme « VENDUE », elle reste en ligne, mais les coordonnées de l'Annonceur ne sont plus accessibles.

L'Editeur à la charge de procéder à la suppression de l'Annonce. Il n'a pas de délai pour la supprimer.

A la suite de toute désinscription du Site Internet par l'Annonceur, l'Annonce est supprimée par l'Editeur.

III – 4 : LA LOCATION D'UN ESPACE PUBLICITAIRE

Ce service est **strictement** réservé aux Annonceurs Professionnels.

L'Editeur ne peut garantir que des Annonceurs concurrents n'auront pas d'encart publicitaire voisin ou contigu.

- **Les modalités d'accès au service**

Afin de louer un emplacement publicitaire, sur la Page d'accueil ou sur une Page de rubrique intérieure, l'Annonceur Professionnel doit contacter l'Editeur aux coordonnées indiquées à l'article XIII des CGV afin de louer un emplacement publicitaire et convenir d'une transaction de gré à gré entre les deux parties.

Un seul encart publicitaire par Annonceur Professionnel pourra être réservé par page du Site Internet.

Les emplacements publicitaires sont proposés par PECHE-OCCASION en fonction des disponibilités.

L'espace publicitaire réservé est de 140 x 140 pixels ou de 140 x 180 pixels.

- **Tarifs et Temps de diffusion**

Les tarifs et le temps de diffusion font l'objet d'une discussion de gré à gré entre les parties en fonction des disponibilités d'espace, de la durée de diffusion et de la saisonnalité de la diffusion (notamment selon que la pêche soit ouverte ou non).

III – 5 : LA CONSULTATION DES DEMANDES

La Consultation des demandes est un PACK payant réservé à l'Annonceur Professionnel.

Afin de souscrire à ce PACK l'Annonceur doit être au préalable inscrit sur le Site Internet.

Il permet de consulter les Demandes déposées par les Annonceurs Particuliers afin de leur proposer une offre commerciale.

Toute désinscription de l'Annonceur emporte fin de la consultation des demandes.

IV – DESCRIPTION ET GRILLE TARIFAIRE DES PACKS

Les PACKS permettent aux Annonceurs d'acheter des Crédits.

Le prix est exprimé en Euro et Toutes Taxes Comprises (TTC), sauf dans la grille Tarifaire lorsqu'il est indiqué « HT » qui signifie « Hors Taxe ».

Le prix d'achat est celui en vigueur au jour de la souscription par l'Annonceur.

PECHE-OCCASION se réserve la possibilité de modifier les tarifs à tout moment.

- **Les PACKS accessibles à l'Annonceur Particulier**

Trois PACKS sont proposés à l'Annonceur Particulier : « Standard », « Premium » et « Expert ».

- Le PACK STANDARD coûte deux (2) €, il permet d'acheter trois (3) Crédits.

- Le PACK PREMIUM coûte quatre (4) €, il permet d'acheter huit (8) Crédits.

- Le PACK EXPERT coûte sept (7) €, il permet d'acheter seize (16) Crédits.

• Les PACKS accessibles à l'Annonceur Professionnel

Trois PACKS sont proposés à l'Annonceur Professionnel : « Standard PRO », « Premium PRO » et « Expert PRO » :

- Le PACK STANDARD PRO coûte sept (7) € et permet d'acheter vingt (16) Crédits.
- Le PACK PREMIUM PRO coûte dix (10) €, il permet d'acheter vingt-quatre (24) Crédits
- Le PACK EXPERT PRO coûte vingt (20) €, il permet d'acheter cinquante (50) Crédits

Le PACK CONSULTATION DES DEMANDES coûte 20 € TTC (16,66 HT) pour une durée d'un an à compter de sa souscription, soit à compter de la confirmation de la commande.

• Grille tarifaire récapitulative

	PACK	TARIFS TTC	TARIFS HT	CREDITS	Option Accès aux Demandes
Annonceur Particulier	Standard	2 €	-	3	NON
	Premium	4 €	-	8	NON
	Expert	7 €	-	16	NON
Annonceur Professionnel	Standard Pro	7 €	5,83 €	16	OUI (20 € TTC = 16,66 € HT)
	Premium Pro	10 €	8,33 €	24	OUI (20 € TTC = 16,66 € HT)
	Expert Pro	20 €	16,66 €	50	OUI (20 € TTC = 16,66 € HT)

V – LE PAIEMENT

- Moment du paiement

Le paiement s'effectue dès la souscription du PACK choisi par l'Annonceur.

- Mode de paiement

Le paiement s'effectue par un service spécialisé (PAYPAL). Le service PAYAPL est accessible sur le site internet www.paypal.com. L'Annonceur doit donc s'inscrire auprès de ce service afin d'effectuer des paiements.

VI - FACTURATION

L'Annonceur Particulier recevra une facture sur son compte personnel. Il sera averti par l'envoi d'un courrier électronique sur l'adresse mail indiquée lors de son inscription.

L'Annonceur professionnel recevra une facture sous format papier à l'adresse indiquée lorsqu'il a rempli le formulaire d'inscription sur le Site internet pour la souscription de PACK, ou à l'adresse fournie lors des échanges concernant la location d'emplacements publicitaires.

VII - REMBOURSEMENT

VII – 1 : Remboursement des Crédits utilisés

Les Crédits utilisés correspondent à ceux dont l'Annonceur dispose sur son Compte Personnel afin de publier une Annonce.

Si le dépôt de l'Annonce n'est pas accepté par PECHE-OCCASION, notamment en raison de la non-conformité aux règles de diffusion, le paiement effectué par Crédits par l'Annonceur lui sera remboursé sous forme de Crédits reversés sur son compte personnel.

L'Annonceur reconnaît et accepte que toute Annonce déposée puisse être supprimée à tout moment, par PECHE-OCCASION sans indemnité ni droit à remboursement des Crédits, lorsqu'il s'avère que l'Annonce est factice ou lorsque le service proposé est détourné de son objet.

VII – 2 : Remboursement des achats de Crédit

Les Crédits achetés ne sont ni remboursés, ni échangés.

L'Annonceur peut obtenir remboursement s'il satisfait aux conditions développées à l'article **VIII** des présentes CGV.

VIII - RETRACTATION

La rétractation ne s'applique qu'à l'achat des crédits, pas à leur utilisation sur le Site Internet.

En application des dispositions de l'article L.121-20 du code de la consommation, l'Annonceur Particulier bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la souscription au PACK.

La rétractation doit être effectuée par courrier électronique adressé au Service Client à l'adresse peche-occasion@orange.fr.

Le remboursement sera effectué par le compte PAYPAL de l'Annonceur dans un délai de trente jours à compter de la réception de la rétractation.

En application des dispositions de l'article L.121-20-2, 1° du code de la consommation, tout Annonceur donne son accord exprès et admet qu'il ne peut plus se rétracter et demander le remboursement à compter du moment où PECHE-OCCASION a commencé à exécuter sa commande, soit au moment où son espace personnel a été crédité du nombre de Crédits qu'il a commandés.

IX – RESPONSABILITE

L'Annonceur ne peut pas engager la responsabilité de PECHE-OCCASION en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de la commande due si elles résultent de son propre fait ou d'un cas de force majeure.

L'Annonceur sera seul responsable du contenu de son Annonce ou de son insertion publicitaire. Il ne pourra rechercher la responsabilité de PECHE-

OCCASION à cet égard et s'engage à l'indemniser de tous les préjudices qu'il subirait de ce fait.

X - INFORMATIQUES ET LIBERTES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées à l'Annonceur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

L'Annonceur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

XI - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site est la propriété de l'Editeur. Il est protégé par les lois françaises relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite. Elle est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

XII - DROIT APPLICABLE

Le site www.peche-occasion.com et les modalités et conditions de son utilisation sont régis par le droit français, quel que soit le lieu d'utilisation.

Les tribunaux français seront seuls compétents pour connaître de tout litige.

XIII - INFORMATION PRECONTRACTUELLE ET ACCEPTATION DE L'ANNONCEUR

L'Annonceur reconnaît avoir eu communication et pris connaissance, préalablement au Dépôt, des présentes Conditions Générales de Vente.

L'Annonceur Particulier reconnaît avoir eu communication et pris connaissance de toutes les informations et renseignements visés à l'article L.121-19 du Code de la consommation, et en particulier :

- les principales caractéristiques des services proposés, dans la mesure appropriée au support de communication utilisé et aux services concernés ;
- l'identité de l'Editeur ;
- le prix total des services toutes taxes comprises ;
- le cas échéant, les modalités de paiement, d'exécution et les modalités prévues pour le traitement des réclamations ;

Le fait pour l'Annonceur Professionnel ou Particulier d'acheter un PACK sur le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par l'Acheteur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Editeur.

Si une clause ou une partie des CGV devaient être nulle ou illégale, elle serait réputée non écrite sans entraîner la nullité des CGV qui continueraient de s'appliquer entre PECHE-OCCASION et les Annonceurs ; à moins qu'il ne s'agisse d'une clause ou partie déterminante du consentement de l'Annonceur.

Pour toute question relative aux présentes Conditions Générales de Vente, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

EURL PECHE OCCASION
Lieudit Lalande Bas
47260 CASTELMORON SUR LOT

Mail : peche-occasion@orange.fr

Téléphone : 06 03 34 38 41.